



# Les territoires ont la parole ! Provence-Alpes-Côte d'Azur Compte-rendu de la réunion du 26 juin 2019

## 1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site [dastri.fr](http://dastri.fr) : rubrique Les Territoires ont la Parole.

## 2 Présentation

**Depuis 2017 et le début de son deuxième agrément, DASTRI a institutionnalisé un rendez-vous annuel avec les parties prenantes au plus près des territoires. Dans chaque région de Métropole et d'Outre-Mer, une réunion annuelle est organisée (par téléphone ou en présentiel).**

### **Objectifs :**

- **Faire le point sur le fonctionnement de la filière au niveau national et local**
- **Suivre les actions identifiées l'année précédente**
- **Actualiser le plan d'actions**

### 2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

DASTRI rappelle également les résultats pour la région de l'étude menée auprès des centres de tri en 2016. Cette étude couvre la période de 2013 à 2015 (3 ans) et permet de dresser un état des lieux des signalements de DASRI sur les tapis de tri et éventuels AES. *La situation dans le Vaucluse interpelle l'ARS (nombreux AES recensés) ; le centre de tri NOVALIE de Vedène a en effet remonté 6 AES pour la période de l'étude et plus de 500 signalements de DASRI sur les tapis de tri.*

Il est précisé que cette étude menée auprès des centres de tri sera renouvelée en 2019.

A la suite, DASTRI rappelle les objectifs fixés pour ce 2<sup>ème</sup> agrément, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

### Résultats en Provence-Alpes Côte d'Azur :

- Le gisement 2019 est de **71 tonnes nettes** (soit 8,2% du gisement national), avec une augmentation de 11% par rapport à 2018.
- À ce jour, le réseau de collecte est de **1 701 points de collecte** (PDC), en majorité des pharmacies qui représentent 99% des PDC (1 677 pharmacies et 24 COLT). A noter, les pharmacies inscrites représentent **91% du réseau officinal**.
- Les actions menées par DASTRI depuis 2016 dans la région ont permis notamment une augmentation de 90 pharmacies au cours de l'année 2018 dans les Alpes-Maritimes, le pourcentage de pharmacies points de collecte augmentant de 30% sur ce département.

## 2.2 Résultats 2019 (National et focus Provence-Alpes-Côte d'Azur)

### 2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés pour la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

#### Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Provence-Alpes Côte d'Azur :

- Le taux de distribution régional des boîtes est de **73 %** ; la région reste en dessous de la moyenne nationale (82%) mais continue d'augmenter depuis 2017.
- Le taux de collecte régional est de **71 %** (moyenne nationale : 77%). Les taux augmentent sur la plupart des départements de la région. A fin mai, il n'y a plus que le département des Alpes-Maritimes qui a un taux de collecte inférieur à 60%.
- Des actions spécifiques ont été mises en place pour permettre à la région de rejoindre le niveau national et devront être poursuivies et élargies.

*L'AFD remonte que les patients n'arrivent pas à trouver les boîtes de 0,5L en pharmacie. DASTRI indique que ce format est un format optionnel qui peut compléter chaque commande réalisée. DASTRI invite alors les patients à demander à leur pharmacien de commander ce format de BAA, qui doit notamment être utilisé pendant les déplacements. Si besoin, les patients peuvent se rapprocher de DASTRI via le formulaire de contact en ligne : [www.dastri.fr/contact](http://www.dastri.fr/contact).*

*Pour permettre l'amélioration des résultats (en particulier le taux de collecte), Monsieur Cael, du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, propose d'intégrer des informations sur la filière dans les documents déjà distribués aux diabétiques plutôt que de créer de nouveaux supports spécifiques pour la filière DASRI.*

### 2.2.2 Actions de communication et d'information

Les différentes actions de communication sont présentées au niveau national et régional.

En région, différentes actions ont été menées, en particulier :

- Une communication « poussée » a été menée auprès des médias des collectivités des Alpes-Maritimes
- DASTRI était présent lors du congrès SFD (Société Francophone du Diabète) à Marseille en mars 2019 (stand).

### 2.2.3 Recherche et développement

DASTRI mène également des projets de R&D sur les thématiques suivantes, en lien avec son activité :

- Envisager la réutilisation de boîtes à aiguilles ;
- Rédiger une norme EN harmonisée pour la sécurisation des DM piquants / coupants / tranchants ;
- Permettre le recyclage des matériaux

### 2.2.4 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément.

En 2019, l'éco-organisme a été missionné sur les sujets suivants :

- **Collecte des pompes OMNIPOD®, produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles** : DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes. Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse, valable pour la métropole. Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres. DASTRI rappelle que le jour de la réunion, trois campagnes de déstockage avaient déjà eu lieu en 2018 permettant le traitement de 620 000 PODS et le recyclage de 1 860 000 piles. En 2019, deux campagnes sont prévues : la première s'est terminée fin juin et la seconde se déroulera de septembre à novembre.

*L'AFD demande si les consignes de tri ont évolué pour les capteurs Freestyle. DASTRI rappelle qu'en tant que produit complexe, la prise en charge de ces déchets n'entre pas dans le périmètre de son agrément. Il convient en premier lieu de contacter directement le fabricant – ABBOTT. Néanmoins, DASTRI précise qu'il est actuellement en attente de l'avis du HCSP concernant la fin de vie des capteurs et des DASRI complexes, plus globalement.*

## 2.3 Plan d'action 2018 – 2019

À la suite des réunions du Tour de France 2017 et des précédentes réunions « Les Territoires Ont la Parole » de 2018 un certain nombre d'actions ont été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions ont pour objectif d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires (ex. amélioration des résultats de collecte, amélioration du tri par les patients et meilleure sécurité pour les agents de tri, etc.).

Au niveau national, ce sont 228 actions qui ont été identifiées.

**Pour la région Provence-Alpes Côte d'Azur, sur les 14 actions retenues, 8 sont actuellement réalisées ou en cours, dont :**

- Information DASTRI auprès des établissements de santé de la région
- Journée DASTRI dédiée à la communication auprès des patients de la région
- Etat des lieux collecte/distribution 2017/2018 pour l'ensemble de la région afin d'orienter l'animation du réseau de pharmacie

### 3 Perspectives 2019 - 2020

Les actions retenues à la suite des différents échanges sont présentées à la suite

#### 3.1 Actions en cours

Tâches	Echéance	Commentaires
Zoom Territoires prioritaires (06 -83) Préparation d'un courrier avec la CPAM pour sensibiliser les patients à la gestion de leur DASRI	2019	<b>Projet de courrier à valider et diffuser</b>
Communiquer et sensibiliser les pharmaciens à la distribution de BAA dans le 13	2019	<b>Campagne téléphonique prévue au cours du T3-2019</b>
Travailler sur la mise à jour des logiciels de prescriptions d'ordonnance pour faire apparaître la mention : « Boites DASTRI »	2019	<b>Actions nationale</b>
Étudier le taux de distribution et de collecte des BAA dans les départements 13 et 84 pour permettre la mise en place d'actions ciblées	2019	<b>Analyse puis campagne téléphonique prévue au cours du T3-2019</b>
Transmettre les résultats de l'étude ARS IDF à l'ARS PACA dans l'optique de réaliser cette étude en PACA	2019	<b>Envoi au cours du T3-2019</b>

### 3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier de nouvelles actions :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Partager les résultats détaillés pour les départements de PACA des enquêtes 2016 et 2019 sur les AES en centre de tri	DASTRI	ARS	T1-2020
Intégrer les informations de la filière DASTRI au sein des supports de communication déjà distribués aux diabétiques, notamment par les médecins	DASTRI	Médecins	Dès 2019 et années suivantes
Ouvrir un espace extranet aux ARS pour leur permettre de suivre l'actualité de la filière ainsi que les résultats	DASTRI		2019
Communiquer auprès des pharmacies commandant (et/ou collectant) le moins pour leur rappeler leurs obligations ainsi que les sensibiliser à la reprise des DASRI	DASTRI		T3-2019
Communiquer auprès de l'ensemble des professionnels de la santé (PLS) afin de leur rappeler leurs obligations quant à la prise en charge de fin de vie des DASRI générés dans le cadre de leur activité.	ARS		Dès 2019 et années suivantes

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

**DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.**